



PREFECTURE DE LA LOZERE

Mende, le 21 AOÛT 2009

*La préfète*

---

Mesdames et Messieurs les adjoints et membres du conseil municipal,

J'ai pris connaissance avec émotion de votre lettre en date du 10 août 2009, par laquelle vous exprimez votre soutien unanime à l'égard de M. Raymond MARTIN, maire, à la suite d'un acte de vandalisme dont il a été personnellement victime le 23 juillet dernier.

Lors de l'audience du 8 juin 2009, M. MARTIN m'a fait part des difficultés rencontrées localement pour assurer la libre circulation sur sa commune. Nous avons examiné ensemble les moyens mis à sa disposition pour faire respecter le droit à Rocles.

J'ai vivement encouragé M. MARTIN à poursuivre son action, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient en sa qualité de maire. Je l'ai également assuré de mon soutien dans ses initiatives visant à la satisfaction de l'intérêt général.

Avant mon départ pour le département des Hautes Pyrénées, je tiens à vous exprimer, au nom de l'Etat, et par votre intermédiaire, à lui exprimer mon entière solidarité face à cette épreuve.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Françoise DEBAISIEUX

**Mesdames et Messieurs les adjoints  
Et membres du conseil municipal de  
ROCLES**